



CHSCT 93

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des
Conditions de Travail de la Seine-Saint-Denis

Call Conf CHSCT 21/07/2020

Déclaration liminaire de l'intersyndicale

Nous voilà en séance pour ce CHSCT 93, exactement une semaine jour pour jour après **le 14 juillet auquel a participé la Douane** dans son unité et dont la **prestation a été une fois de plus saluée par les autorités civiles et militaires.**

La Direction de Paris-Aéroport a, dans ce cadre, apporté sa pierre à l'édifice en ayant plusieurs collègues défilants et des agents dans la garde au drapeau et prouve s'il en est que, **bien que fortement impactée par le contexte sanitaire** auquel est confrontée cette direction, son **attachement à défendre les valeurs de cette administration reste plein et entier.**

Nous sommes d'ailleurs convoqués aujourd'hui pour débattre des **conséquences non négligeables de ce contexte défavorable sur l'activité d'une grande partie des agents de la DIPA** qui se retrouvent impactés du fait de la fermeture ou de la baisse du trafic aérien de leurs terminaux.

Comme cela a été déjà exprimé à l'occasion d'autres instances, **les agents souffrent de cet état de fait et souhaitent contribuer à l'effort collectif. Mais pas à n'importe quel prix et pas dans n'importe quelles conditions d'exercice de leurs missions.**

En effet, **on ne s'improvise pas douaniers de BSI** du jour au lendemain et **les pré-requis sont nombreux** que ce soit **du point de vue de la formation ou des moyens matériels.**

De ce fait, **le document de travail** fourni en préalable de ce CHSCT, s'il a le mérite d'exister, nous **paraît parcellaire à de nombreux niveaux : pas de calendrier ni de déploiement, ni de formation, pas de volet indemnitaire** (notamment pour ce qui concerne la restauration des agents ainsi que la prise en compte de la longue durée des services prévus).

S'agissant des **choix d'affectation**, nous constatons qu'**aucune explication n'a été fournie.**

De plus des **aspects essentiels relatifs à la santé des agents déplacés ne semblent pas avoir été pris en considération** (compétence de la médecine de prévention ou de la gestion des conditions de travail entre autre).

Enfin, nous nous étonnons **de l'absence de communication des procédures de sortie du dispositif** de volontariat des agents déplacés en région. **Ces procédures, existent-elles ?**

Nous espérons donc que nos échanges contribueront à **éclaircir ces points** qui, soyez en assurés, **sont particulièrement importants pour les agents** et que dans la transmission des informations **vous saurez faire preuve du même respect pour eux qu' ils en ont pour la défense de leur drapeau et de leur administration**, comme ils ont su le démontrer la semaine dernière.